



# MAYOTTE BOUGE AVEC L'EUROPE #3

L'ACTU DES FONDS EUROPÉENS STRUCTURELS ET D'INVESTISSEMENT À MAYOTTE,  
À RETROUVER CHAQUE TRIMESTRE !

## ACTUALITÉS P.2-3

- À Mayotte
- Dans les RUP
- En Europe

## ZOOM SUR P.4-5

- Vos témoignages
- Nos partenaires

## L'INFO PRATIQUE P.6

- Programme de Développement Rural
- Aides et démarches
- Contacts

## À Mayotte

### Le programme européen 2014-2020 touche à sa fin

La programmation des fonds européens à Mayotte arrive à son terme et affiche des résultats très satisfaisants pour ce tout premier programme d'aides européennes sur l'île.

En effet, le gouvernement vient d'annoncer une consommation quasi complète des crédits européens à Mayotte, avec 75% de taux de programmation.

Pour atteindre 100% de programmation, 3 projets ont été retenus :

- les déchèteries communales,
- les travaux portuaires,
- l'achat de deux nouveaux amphidromes.

**Porteurs de projets mahorais, nous vous attendons nombreux pour le programme 2021-2027 !**

### Retour sur le concours des Jeunes Ambassadeurs



Les vacances ont été studieuses pour nos jeunes Mahorais avec le concours « Deviens ambassadeur de Mayotte » qui s'est déroulé en ligne du 5 au 19 août 2020.

Pour participer, chaque jeune devait répondre à un questionnaire composé d'un quiz de connaissances générales sur l'Union européenne, de questions ouvertes et d'un challenge créatif photo.

# 35

**participants sont  
admissibles à l'oral  
du concours !**

Après la seconde partie de ce concours - entretien individuel - et délibération du jury, 12 gagnants seront retenus pour représenter Mayotte en Europe lors d'un voyage organisé en 2021, mais également pour représenter **l'Europe à Mayotte** à leur retour.



Retrouvez l'annonce des gagnants et les actualités liées au concours sur

Bravo et merci à nos jeunes Mahorais, qui sont les porteurs de projet de demain !

**En attendant la relève, découvrez, dans ce numéro, deux porteurs de projet FEDER :**



**Albioma**  
avec la construction de  
12 centrales photovoltaïques



**La CCIM**  
avec la Maison  
de l'Entreprise

## Dans les RUP (Régions ultrapériphériques)

### Covid-19 : le Prêt-Rebond FEDER en aide aux entreprises guyanaises

Face à la crise économique liée au Covid-19, la Commission Européenne a choisi de soutenir l'économie européenne ainsi que les États membres les plus touchés, par l'intermédiaire des fonds européens. Dans ce contexte, la Guyane, en partenariat avec BPI France, a pu lancer le Prêt-Rebond FEDER pour accompagner les entreprises locales rencontrant des difficultés de trésorerie.

Le fonds interviendra sous forme de prêt, sur une durée de 7 ans avec 2 ans de différé d'amortissement. Le Prêt-Rebond vient compléter les mesures exceptionnelles déjà mises en œuvre par la Guyane comme par exemple le Fonds d'Urgence des Territoires de Guyane (FUETG).

## En Europe

### Un vaccin contre le Covid-19 en Europe ?

Le contrat négocié par la Commission européenne au nom des États membres de l'UE avec la société pharmaceutique AstraZeneca, vient d'entrer en vigueur.

Il permet l'achat d'un vaccin contre le COVID-19 pour tous les États membres, mais aussi le don de ce vaccin aux pays à revenu faible.

« La Commission travaille en continu pour fournir aux citoyens de l'UE un vaccin sûr et efficace contre le COVID-19 dans les plus brefs délais. »

**Ursula VON DER LEYEN,**  
Présidente de la Commission européenne.



### Les fonds européens cartographiés sur le site de l'Observatoire des Territoires

Quel est le montant des fonds FEDER-FSE dans votre région ? Reste-t-il encore des crédits à consommer ?

Le 8 septembre dernier, le site de l'Observatoire des Territoires a publié les données financières relatives au FEDER, FSE et IEJ. Il s'agit des dotations budgétaires pour toute la période 2014-2020 par région, et du taux de consommation de ces crédits (c'est à dire le taux de programmation) à ce jour. Pour Mayotte, le taux de consommation de ces crédits s'élève à **225 575 364 euros**.

Découvrez les montants des fonds FEDER-FSE actualisés chaque semestre ici :

### Vos témoignages

## Développer l'énergie propre à Mayotte

### Albioma installe 12 centrales photovoltaïques

Depuis 2007, l'entreprise « Albioma Solaire Mayotte » construit des centrales solaires qu'elle raccorde sur le réseau électrique de l'île.

C'est dans le cadre de son projet « Multiroof 1 » qu'Albioma a bénéficié de l'aide du FEDER, pour la construction de 12 centrales solaires en toiture, sur les territoires de Koungou, Mamoudzou et Petite-Terre.



« L'importance de ce projet pour le territoire de Mayotte est d'augmenter le pourcentage d'énergie verte injecté dans le réseau. Sans l'aide du FEDER, nous n'aurions pas pu faire ces centrales, ni les mettre en service. »

**Frédéric LEFÈVRE**

Chef d'agence - Albioma Solaire Mayotte

Sur l'île de Mayotte, sont obligatoires des remises d'ouvrages gratuites à l'électricité. Cela représente un large surcoût pour les constructions. Le FEDER contribue à y développer le réseau solaire tout en compensant ce surcoût de raccordement électrique.

Le montant global de ce projet s'élève à près de **1 602 804 €**. Il a été cofinancé à hauteur de **436 314 €** par le FEDER, soit **27%** du surcoût des raccordements.



« À Mayotte, le réseau électrique n'est pas stable dans toutes les zones. Le FEDER nous aide à stabiliser ce réseau et à augmenter la part d'énergie renouvelable. À ce jour, elle ne représente que 5% à Mayotte. Il est temps que nous rattrapions notre retard et développons pleinement cette énergie sur l'île de Mayotte. »

**Suhaïmy HOULAME**

Chef de projet photovoltaïque - Albioma Solaire Mayotte



## 5 FONDS POUR VOS PROJETS



**FEAMP**

Le Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche



**FEADER**

Le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural



**FSE**

Le Fonds Social Européen



**FEDER**

Le Fonds Européen de Développement Régional



**FEDER-CTE**

Le Fonds de Coopération Territoriale Européenne

### La Maison de l'Entreprise de la CCIM

Établissement public administré par des chefs d'entreprise élus, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Mayotte représente les intérêts des entreprises mahoraises.

En 2017, la CCIM a inauguré sa **Maison de l'Entreprise** pour mieux accompagner les entreprises et les rendre plus structurées et durables.

Le montant global du projet s'élève à **710 000 €**. **Près de 90% d'intervention publique** ont permis de financer l'aménagement du bâtiment, dont le FEDER à hauteur de **516 214 € soit 73%**.



#### Créer des entreprises structurées et durables

*« Voici le message fort que nous lançons à tous les porteurs de projet : la Maison de l'Entreprise a été réalisée pour eux, pour leur permettre d'avoir des fonds propres. Si votre projet est robuste, il sera forcément financé. Alors venez, n'ayez plus crainte, il n'y a plus de raison de ne pas être ambitieux ! »*

**Zoubaïr BEN ALONSO,**  
Directeur Général de la Chambre  
de Commerce et d'Industrie de Mayotte



#### Vos témoignages

*« Chez Initiative Mayotte, nous finançons les entreprises sous forme de prêts d'honneur, pour les aider à lever les fonds bancaires : on finance une partie pour pousser la banque à compléter le financement des entreprises. La Maison de l'Entreprise nous a permis de nous loger, et sans elle, nous n'aurions pas eu de fonds ou de moyens de fonctionner. C'est la CCIM qui nous permet d'exister aujourd'hui. »*

**Ali DJAROUDI,**  
Responsable d'Initiative Mayotte, société accompagnée  
et hébergée par la Maison de l'Entreprise

#### Nos partenaires

### Le Département de Mayotte, grand défenseur des RUP

Depuis le 7 février 2020, le Département de Mayotte préside officiellement la Conférence des Présidents des RUP. Partenaire et acteur engagé pour l'Europe à Mayotte, le Conseil Départemental a réuni en juillet dernier les présidents des RUP par visio-conférence. À la veille du Conseil européen, cette rencontre avait pour objet la poursuite des actions menées par Mayotte pour défendre l'ultrapériphérie dans un contexte de crise sanitaire, économique et sociale. Sous l'égide du Département, les Présidents des RUP, le Parlement européen et la Commission européenne ont pu échanger et transmettre aux institutions européennes leur positionnement politique sur la relance des RUP après la crise Covid-19. Mayotte accueillera la 25e Conférence des présidents des RUP les 26 et 27 novembre 2020 en virtuel. Pour plus d'informations, rendez-vous sur

## Retour sur l'avancement du Programme de Développement Rural 2014-2020

Dans le cadre du Programme de Développement Rural, plus de 7 millions d'euros d'aides Feader ont été versées aux bénéficiaires en 2019, et 46% des paiements ont été réalisés sur des opérations relevant de la **PRIORITÉ 2**.

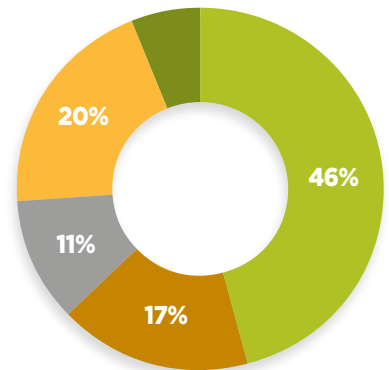
### PRIORITÉ 2 :

Améliorer la viabilité des exploitations agricoles et la compétitivité de tous les types d'agriculture et promouvoir les technologies innovantes et la gestion durable des forêts.

La PRIORITÉ 2 finance des projets de transferts de connaissances, d'investissements physiques et de coopération entre les acteurs. Depuis 2014, plus de 14 millions d'euros d'aides Feader ont été attribués à des projets s'inscrivant dans cette priorité, soit 39 % du fonds Feader.

La modernisation des exploitations agricoles et de leur groupement représente une part importante de cette programmation. Ainsi, l'enveloppe prévue pour cette mesure a été augmentée : une hausse qui s'explique par l'intérêt des agriculteurs mahorais pour cette mesure, et donc de l'importance du nombre de dossiers déposés depuis le début de la programmation.

### Pourcentage des dépenses publiques cofinancement FEADER en 2019



- Priorité 2**  
Améliorer la viabilité des exploitations agricoles
- Priorité 3**  
Promouvoir l'organisation alimentaire
- Priorité 4**  
Restaurer, préserver et renforcer les écosystèmes
- Priorité 6**  
Promouvoir l'inclusion sociale, la réduction de la pauvreté et le développement économique
- Assistance technique**

## Aides et démarches

### Vous avez un projet ? Montez votre dossier !

Les particuliers ou structures mahoraises en recherche d'un financement pour un projet professionnel peuvent être soutenus par les Fonds Européens Structurels et d'Investissement.

Chacun peut également se faire accompagner dans la constitution de son dossier de demande d'aide, ou dans le remplissage des formulaires en ligne.



Votre entourage est à la recherche de financement pour un projet professionnel ?

**Partagez cette lettre !**

## CONTACTS

Catherine PRIVAT, Cheffe de Projet de Communication, SGAR - PAE : [catherine.privat@mayotte.pref.gouv.fr](mailto:catherine.privat@mayotte.pref.gouv.fr)  
Stéphanie CONSOLO, Cheffe de Projet, Agence Zoorit : [stephanie@zoorit.com](mailto:stephanie@zoorit.com)

Retrouvez toutes les informations, aides et contacts sur :